

Association des Mutilés de la Voix des Pays de la Loire

REUNION MENSUELLE

Le premier jeudi de chaque mois,
De 14H00 à 16H00, au 3^{ème} étage du service d'ORL
CHU ANGERS

Rencontre possible sur RDV, à domicile ou dans le
service, avant ou après l'intervention.



*Affiliée à l'Union des Associations Françaises de Laryngectomisés et Mutilés de la Voix
Union reconnue d'utilité publique par décret du 10/01/1969*

Association de malades bénévoles mutilés de la voix, partiellement ou totalement
laryngectomisés.

POUR QUI?

Les malades, leur entourage, les
partenaires sociaux et médicaux.

PAR QUI?

Opérés nous-mêmes il y a quelques
années, nous connaissons ce chemin
qui mène de l'abandon de l'ancienne
voix à la construction de la nouvelle,
quelle qu'elle soit.

POURQUOI?

Vous venez de perdre un des outils
essentiels à la communication: la
parole. Cela ne doit pas vous exclure
de la société et il vous faut
rapidement faire front et retrouver la
place qui est la vôtre. On peut vivre
sans larynx, on peut parler sans
larynx, on peut vivre avec une autre
voix.

QU'APPORTONS NOUS?

- Chaque mois, des groupes de
convivialité se réunissent où vous
pourrez échanger avec d'autres
adhérents.
- Des conseils juridiques pour faire valoir
vos nouveaux droits (carte d'invalidité,
avantages fiscaux...)
- Une information sur la rééducation de
la parole (centre de rééducation,
orthophoniste...)
- Des fournitures spécifiques liées à
votre nouvel état (filtres respiratoires,
protège douche, écouvillons...)
- Une revue trimestrielle: "Le mutilé de
la voix"

COORDONNEES

Patrick LEMAIRE, Président
22 avenue de la Petite Garde
49240 Avrillé
02.41.34.50.96
martinelemaire@wanadoo.fr